

Région Lorraine

Dominique Andolfatto

Propos recueillis par Monique Raux

741 mots

28 novembre 2013

L'Est Républicain

ESTREP

22

Français

Copyright 2013 L'Est Républicain All Rights Reserved

Pouvez-vous dresser un paysage du syndicalisme en France et évoquer son évolution ?

Ce qui a changé ces derniers mois, c'est le visage de plusieurs dirigeants syndicaux et patronaux : Laurent Berger qui a remplacé François Chérèque à la tête de la CFDT, Thierry Lepaon qui a succédé à Bernard Thibault à la tête de la CGT, la désignation d'une femme, Carole Couvert, à la tête de la CGC, le syndicat des cadres, et à la direction du Medef, l'arrivée de l'industriel Pierre Gattaz qui a succédé à Laurence Parisot. Ces nouveaux venus ne sont pas encore très connus du public. Ils doivent se faire un nom. Pour le reste : peu de changements. Le taux de syndicalisation en France (c'est-à-dire la proportion des salariés qui adhèrent à un syndicat) demeure très faible : en moyenne 6-7 % et, en réalité, dans beaucoup de PME du secteur concurrentiel, on se rapproche de 0 %. Quant aux nouvelles règles de représentativité syndicale, qui s'appliquent en France depuis 2009 (et thème du colloque de l'université de Lorraine), elles n'ont finalement guère bouleversé la hiérarchie entre organisations syndicales au niveau national.

O n voit des mouvements sociaux éclore hors l'impulsion des syndicats. Est-il faux de penser qu'il y a là un décalage avec les salariés ?

C'est vrai, artisans, agriculteurs, entrepreneurs, salariés d'entreprises menacées de fermeture, militants divers... animent de nombreux conflits depuis la rentrée. Et on ne voit guère les drapeaux des syndicats dans toutes ces manifestations. Seul le syndicat FO, implanté dans l'agro-alimentaire breton, s'est un temps associé aux bonnets rouges. En fait, les syndicats entendent se tenir à distance de mouvements qu'ils voient d'abord comme ceux de travailleurs indépendants ou de petits patrons et qu'ils dénoncent aussi comme étant « populistes », terme qui sous-entend un certain rejet de la démocratie représentative et de ses organisations classiques (dont les syndicats).

Mais beaucoup de syndicats, dans le contexte de crise actuelle, font également le dos rond...

N'oublions pas que la gauche est au pouvoir. Et, pour diverses raisons historiques ou idéologiques, il existe un loyalisme de la plupart des syndicats à son égard. Certains syndicats, tels la CFDT, apparaissent même comme un réservoir d'idées pour l'action gouvernementale. Bref, les syndicats ne semblent pas prêts à se joindre aux mouvements actuels. Mais, sans doute, y-a-t-il aussi des raisons plus profondes.

C'est vrai qu'on voit également se creuser les divergences entre les syndicats et certains salariés, notamment sur la question du travail tardif (voire du travail du dimanche). On a l'impression d'une véritable coupure, d'un refus d'écoute des salariés des grands magasins en particulier. Cela donne une étrange image du dialogue social, alors qu'on ne veut même pas entendre les arguments de l'autre. Cela témoigne aussi combien notre société est bloquée.

Quelle mutation le mouvement syndical doit-il entreprendre ?

Il existe beaucoup de diversité, et au sein d'une même organisation, comme la CGT par exemple. Tous ne sont donc pas concernés par les mêmes évolutions nécessaires. Comment expliquer par exemple ce refus de dialoguer avec les salariés favorables au travail tardif ? Retrouver le chemin de l'entreprise, permettrait aussi de sortir d'organisations trop rigides et relancerait un véritable syndicalisme d'adhésion. Les syndicats doivent plus clairement expliquer à quoi ils servent. Les salariés sont également demandeurs de plus d'unité entre les diverses organisations, de plus d'ouverture, de réalisme.

Vous parlez du financement des syndicats. Pourquoi est-ce si sensible ?

Depuis 2009, les syndicats doivent être financièrement transparents. C'est l'un des effets du scandale de l'UIMM, celui de l'argent liquide distribué par cette organisation patronale pour « fluidifier les relations sociales », comme l'avait dit un de ses anciens dirigeants. Depuis cette obligation, les syndicats doivent donc publier leurs comptes. On s'aperçoit que les syndicats se sont mis formellement en règle. Certes, depuis cette obligation, ils publient beaucoup de chiffres. Mais ceux-ci posent souvent plus de questions qu'ils n'en résolvent. Il s'agit de données comptables qui n'informent guère le citoyen ou le salarié de base. Ainsi, il reste bien difficile de connaître la provenance exacte des ressources et la part des cotisations est souvent gonflée artificiellement à travers des versements entre différentes entités syndicales.

Société du Journal L'Est Républicain SA

Document ESTREP0020131128e9bs0002b